

Intervention addis le 4/11/2013

De l'honorable Angelique NGOMA

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs en vos gradés et qualités,

Monsieur le modérateur prenant la parole pour la première fois à ce stade-ci de nos travaux, permettez-moi de féliciter le président de nos travaux ainsi que les membres du bureau pour leur élection. Et je vous félicite aussi pour la dextérité avec laquelle vous conduisez les débats.

J'adresse ma gratitude au secrétaire exécutif de la CEA pour avoir bien voulu nous convier, mon collègue du Ghana et moi à cette table ronde de haut niveau.

Permettez-moi Mr le Président de revenir sur un aspect important qui s'est produit ce matin et que si l'on n'y prend garde pourra créer des frustrations à l'avenir. Il s'agit de la manière avec laquelle les ministres et autres délégations ont été traités ce matin. Il est inconcevable que pour une réunion prévue démarrer à 10 heures et pour laquelle vous avez la qualité des membres ainsi que leur nombre, on en soit encore à 10 heures 30 mn à placer des fiches d'identification créant ainsi des frottements entre personnes. L'accueil du continent est légendaire. La manière de recevoir compte pour beaucoup dans la suite à donner pour le traitement d'un dossier. Gageons que pour les prochaines réunions cela ne se reproduise pas.

Monsieur le président,

Pour en venir au débat, nous pensons que la démarche interactive, qui a voulu que l'ensemble du continent et des partenaires soient associés à l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 ainsi que pour la convergence faite en matière des ODD est extrêmement salubre. En tant que parlementaire, je ne peux que m'en réjouir car depuis Entebbe en 2012, les parlementaires ont été associés à chaque étape de la réflexion. Cela démontre à suffisance le rôle que les parlements africains seront amenés à jouer conformément aux dispositions constitutionnelles.

Les parlementaires se reconnaissent au travers du document soumis pour avoir contribué aux études sectorielles et à l'élaboration du projet de rapport.

J'affirme que l'initiative de l'UA et de la CEA de convier les parlementaires à la réflexion et au partage d'expérience ainsi qu'au renforcement des capacités est une mesure salubre et louable et mérite d'être maintenue.

Monsieur le Président, pour atteindre les ODD, et pour un développement durable, nous devrions passer des bonnes intentions aux actes en mettant à la disposition des États ou des organismes accompagnateurs les moyens nécessaires tant financiers que matériel et humain.

Pour en venir sur l'objectif de la santé, nous pensons que l'une des cibles devrait être les droits à la santé sexuelle et à la reproduction pour régler les problèmes cruciaux qui se posent aux femmes sur notre continent ainsi qu'aux adolescentes tels que contenu dans le cadre politique sur la santé sexuelle et reproductive adopté par nos chefs d'état lors du sommet de Khartoum en 2006 et traduit en plan d'action à Maputo en 2007. D'autant plus qu'il est anormal, qu'aujourd'hui encore une femme meurt en donnant la vie. Tout, doit, être mis en oeuvre pour que cela ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

L'agenda sur le développement doit se concentrer sur les jeunes et les femmes car nous formons le continent qui rentre dans cet agenda avec des populations jeunes, il nous, faut donc leur donner des perspectives. La jeunesse veut être rassurée sur son avenir, elle veut être confortée dans ses positions, elle veut aussi se situer dans une position de transmission à ceux qui viendront après. Pour la femmes, elle est la voûte angulaire de toute harmonie sociale aussi nous devons lui accorder une attention particulière. Nous savons que son autonomie ne peut être effective qu'à partir du moment où elle assure une maîtrise de ses droits, ou elle participe à la gestion des ressources naturelles, ou elle évolue dans un monde où elle n'est victime d'aucune violence de toute sorte, et où elle peut sereinement assurer l'éducation, la formation des enfants et apporter son apport au développement, tout azimut du pays. Pour ne prendre que le cas de l'agriculture, la femme doit pouvoir améliorer ses compétences et pouvoir accéder à la terre.

Je souligne avec force et détermination que la violence à l'égard des femmes et des filles entrave la pleine réalisation de leur potentiel et la réalisation des objectifs en matière de développement durable.

On ne peut parler de développement durable en Afrique, que le jour où l'Afrique se dotera d'une industrie locale à même de transformer ses ressources naturelles. Comme aimait à le dire, un grand sage de notre époque aujourd'hui à l'orient éternel, je cite : on ne peut parler de développement en Afrique que si l'on n'est en mesure d'assurer souverainement les conditions de son propre développement. Fin de citation.

Nous appelons de tous nos vœux une industrialisation de nos états, certes. Mais l'accapement des terres ne doit pas se faire au détriment des populations locales d'une part et de l'environnement d'autre part. Des études viables et fiables doivent être menées au préalable.

D'où la nécessité d'une prise en compte des questions foncières qui doivent accorder une place de choix à la femme.

Dans l'optique de mieux suivre et évaluer les progrès futurs des pays dans la mise en œuvre des ODD, nous soutenons l'option d'un indice de développement durable qui combinerait l'indice de développement humain (IDH) et l'empreinte écologique du pays. Car le développement durable devrait se construire sur la base d'un référentiel précis qui permette son évaluation dans l'espace et dans le temps. Monsieur le président, en 2000 nous optons pour les OMD avec un objectif fixé à 15 ans. Plus de 10 ans après les avancées sont certes là, mais mitigées selon les pays et il nous manque un mécanisme statistique d'évaluation. Aujourd'hui, nous souscrivons aux ODD. Avec, je l'espère la même force et vigueur, il nous faut donc intégrer des indicateurs à même de nous guider. Dans notre quête pour un meilleur cadre d'existence, de travail et de progrès pour la planète toute entière. Sommes nous sûrs que dans 15 ans ces objectifs seront atteints.

Les mécanismes de suivi et d'évaluation doivent être mis en place, les parlementaires doivent, une fois de plus solliciter pour apporter leur contribution. C'est l'occasion pour moi de vous annoncer la mise en place par des parlementaires d'une ONG dénommée Green Bird née de l'initiative d'Entebbe et qui a vu son début de concrétisation en novembre 2012 ici à Addis Abeba.

Monsieur, le modérateur,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

La constitution Gabonaise confère au parlement trois missions essentielles:

- voter la loi;
- consentir l'impôt;
- contrôler l'action gouvernementale.

Les parlementaires venant d'horizons divers. Il est tout à fait judicieux et important que les ateliers de renforcement de capacité en matière des ODD soient organisés à leur intention. Ce qui leur permettra de mieux comprendre et soutenir les textes référant à eux soumis, mais aussi de proposer des textes de loi conformément aux dispositions en vigueur.

N'oublions pas aussi, le rôle d'interface qui est le leur. Ils servent de relai entre les populations et l'exécutif. Ils constituent un relai important dans la sensibilisation et l'information des populations sur les mesures prises les concernant. Nous avons noté que beaucoup de textes sont souvent pris sans que les concernés n'en soient informés. Pour une meilleure effectivité des textes de loi ou ordonnances ratifiés, par le parlement et promulgués par le Président de la République, chef de l'Etat, l'Assemblée Nationale Gabonaise a créé au sein de la commission des lois une sous-commission chargée du

suive de l'application des lois. Nous nous rapprochons non seulement des ministres mais aussi des populations cibles pour nous assurer de l'application effective des textes.

Nous réitérons notre disponibilité à œuvrer pour l'avenement des ODD, la délégation Gabonaise se reconnaît dans les conclusions et approuve le travail des experts. Il en est de même pour les parlementaires qui ont été associés à l'élaboration du document final. Nous insistons pour que la dimension genre soit effective dans les trois piliers du développement.

Angelique NGOMA